

Vivre À BOURGNEUF

#11
MAI
2024

LE MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS



Oedicnème criard, espèce protégée,
présent dans le champ
de Catherine Guérinet



**Plantation d'une haie :
une action
environnementale
remarquable**

Page 3

**Une année charnière
pour répondre
aux projets
de la commune**

Page 4





ÉDITO
PAUL-ROLAND VINCENT
 Maire de Bourgneuf

Chère Madame, Cher Monsieur,

En dépit d'une météo maussade ces derniers mois, l'actualité de notre village est restée riche, comme en témoignent les différents articles dans ce magazine.

Vous le savez, la municipalité souhaite que notre village reste jeune, dynamique et vivant, qu'il s'agisse du soutien aux associations ou aux familles. Les conseillers municipaux ont ainsi voté le 10 avril dernier des subventions aux associations et nous avons obtenu du SIVOM-Plaine-d'Aunis une aide enfin conséquente en faveur de l'AFR. Ce n'est que justice car cette association offre aux parents une grande tranquillité d'esprit pour l'accueil de leurs enfants, que ce soit le matin avant l'école, le soir après les cours, les mercredis ou durant les vacances. La municipalité remercie les bénévoles qui œuvrent au quotidien pour que perdure cet indispensable service aux familles.

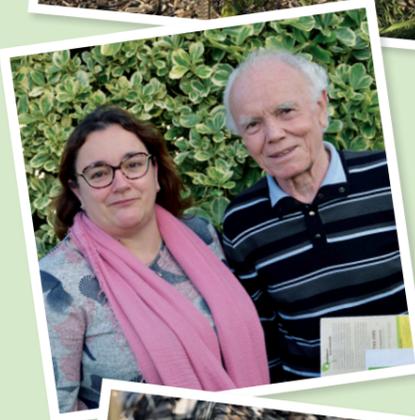
Pour les tout-petits, outre les assistantes maternelles de Bourgneuf, la micro-crèche Macalou qui vient d'ouvrir peut désormais recevoir douze enfants de zéro à trois ans.

Enfin, avec la nouvelle école qui sort progressivement de terre, notre commune offrira à la rentrée 2025 un cadre exceptionnel aux enfants pour qu'ils s'épanouissent.

Souhaitons que cette volonté affirmée du conseil municipal permette à notre village d'attirer toujours plus de familles !

Bien à vous.

Vivre à Bourgneuf n°11
 Mai 2024
 Directeur de la publication : Didier Leguay
 Comité de rédaction :
 Marie-France Olivier - Aurore Bodet
 Paul-Roland Vincent - Didier Leguay
 Jean-Louis Léger - Marie Berry - Nathalie Litschgy
 Création et impression :
 Marie Tigoulet, Imprimerie Rochelaise



ENVIRONNEMENT

PLANTATION D'UNE HAIE : UNE ACTION ENVIRONNEMENTALE REMARQUABLE

Didier Leguay

Activité inhabituelle en janvier dernier en fond de parcelles du lotissement de La Grenouillère : une petite dizaine de bénévoles s'activent autour de Catherine Guérinet, agricultrice, pour planter de jeunes pousses d'arbres.

Didier Leguay : Bonjour Catherine. Qu'êtes-vous en train de faire en bordure de votre champ ?

Catherine Guérinet : Avec des amis, nous plantons une haie pour restaurer la biodiversité et mettre un peu de distance entre nos cultures et les habitations.

DL : Félicitations ! Mais comment vous est venue cette idée ?

CG : C'est une tradition familiale ! Mon grand-père, agriculteur, était déjà très attaché à la préservation des haies. Mon père, Christian, a poursuivi les efforts en ce sens. Et moi, bien évidemment, je me sens en total accord avec la volonté de ma famille. Nous avons fait part de notre souhait de planter une haie à la Chambre d'Agriculture qui nous a orientés vers le programme "EVA 17" (Entretien et valorisation de l'arbre) cofinancé par le Département : après que notre dossier a été accepté, les plants, mais aussi les tuteurs, les grillages de protection et le paillage nous ont été fournis. J'ai ensuite suivi une formation d'une journée et il ne reste désormais plus qu'à planter.

DL : Ça ne doit pas être simple...

CG : Pas vraiment, car le terrain est détrempé. Heureusement, une dizaine d'amis me prêtent main forte. Nous avons 280 jeunes pousses à planter et 30m³ d'écorces à répartir. Ça va être deux belles journées bien fatigantes. Mais le résultat sera là !

DL : Avez-vous d'autres projets en perspective ?

CG : Tout à fait. Nous envisageons de créer d'autres haies et de planter des arbres dans les haies qui nous appartiennent mais dont certains sujets sont morts. Pour nous, le vivant est essentiel et nous voulons préserver la nature et la faune. D'ailleurs, nous travaillons avec la LPO pour la préservation des oiseaux, notamment les oedicnèmes criards présents dans ce champ, en les protégeant et en pratiquant une agriculture raisonnée.

DL : Au nom du conseil municipal, notamment du Maire, je vous remercie chaleureusement pour votre engagement en faveur de la biodiversité et je suis heureux de pouvoir faire connaître cette action exemplaire auprès de nos habitants. Il ne me reste qu'à souhaiter que cette plantation donne envie à d'autres agriculteurs. ■





BUDGET

UNE ANNÉE CHARNIÈRE POUR RÉPONDRE AUX PROJETS DE LA COMMUNE

Paul-Roland Vincent

L'année financière 2023 a permis de dégager un excédent de 299 883€, bienvenu pour payer début 2024 l'emprunt relais de 300 000€ pris en 2020 pour payer les études et les honoraires d'architecte pour la nouvelle école.

Les travaux et investissements 2023 ont été les suivants :

- travaux de voirie et réseaux (rue de la Pierrière, rue de la Muraille et chemin de la Corderie) pour 16 912€, complétés par 13 223€ d'entretiens de voirie ;
- réparation des cloches de l'église : 4 245€ ;
- entretien des bâtiments : 8 416€ ;
- ossuaire : 2 628€ ;
- rénovation du vestiaire et pose de clôture pour l'espace loué à l'Ours Plume : 14 274€ ;
- chaises et tables au restaurant scolaire : 3 375€ ;
- achat du Presbytère (deuxième tranche) : 85 631€ ;
- nouvelle école, honoraires d'architecte et frais d'études jusqu'au permis de construire : 449 569€.

L'année 2023 aura été marquée par une mauvaise surprise. En effet, suite à l'avis de l'expert judiciaire qui avait relevé diverses malversations lors de la construction du toit de la salle associative, le coût de la réfection de ce toit (53 000€) n'a pas été remboursé par les assureurs, contrairement à leur engagement. Les négociations, très lentes, se poursuivent et il est peu probable que la commune obtienne le paiement des frais engagés cette année.

Le budget primitif 2024 a été voté le 20 février 2024. Ce vote, intervenu très tôt dans l'année, se justifie par les documents à transmettre pour obtenir les versements des subventions de l'État (DETR / DSIL) et des emprunts pour la construction de la nouvelle école.

1 225 755 €
EN FONCTIONNEMENT

BUDGET PRINCIPAL COMMUNAL

6 886 647 €
EN INVESTISSEMENT

Le budget investissement est exceptionnellement important car il a fallu intégrer l'opération de la nouvelle école dans son ensemble alors que les dépenses s'effectuent sur plusieurs années.

→ TAXE FONCIÈRE

Sur ma proposition, le conseil municipal du 10 avril a adopté à la majorité de ses membres une hausse de la taxe foncière de 4,67%. Ce complément de recettes permettra à la Mairie de faire face à des dépenses imprévues, notamment le remplacement du toit de la salle associative (53 000€) que l'assurance du couvreur qui avait réalisé des travaux défectueux ne nous rembourse pas. En outre, nous devons provisionner 5 000€ pour payer le cabinet d'avocat qui nous défendra lors du procès en appel relatif au Multisports. Croyez bien que ce n'est pas de gaieté de cœur que nous avons décidé cette augmentation de la taxe foncière.

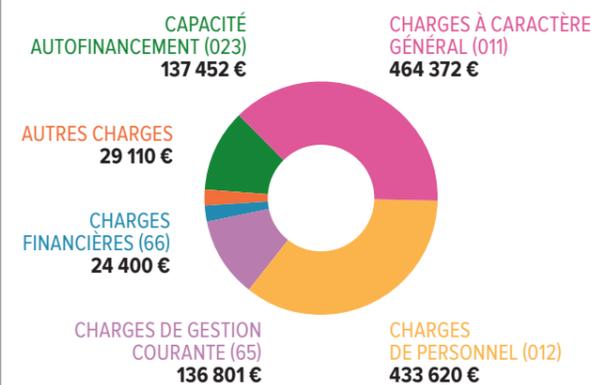
VOUS AVEZ PLUS DE 65 ANS ?

VOUS POUVEZ PEUT-ÊTRE BÉNÉFICIER D'UNE RÉDUCTION DE VOTRE TAXE FONCIÈRE. RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE VOTRE TRÉSORERIE.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT : 1 225 755 €

Elle regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

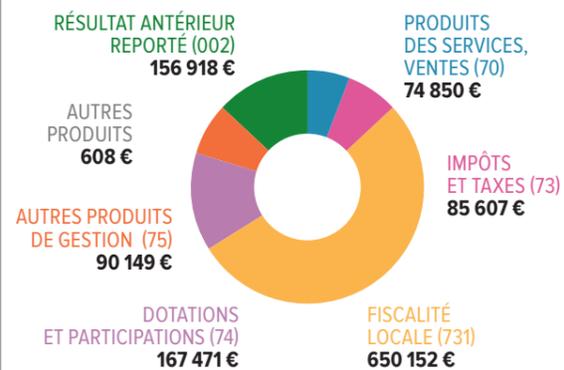
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



Dépenses principales :

- * 011 Énergies (70 445€), assurance Dommage Ouvrage (46 000 €), entretien voiries (dont Brigade Vertes) et bâtiments et véhicules (70 445€), fournitures scolaires (10 954€), alimentation/cantine (49 068€), animations et fêtes 15 000€ (Estivales du Vendredi Soir, Fête du village...).
- * 012 Salaires et charges des 12 collaborateurs de la commune. Montant en baisse de 3% (- 13 592€) par rapport à 2023. Cette diminution est due au départ de deux agents remplacés en interne et à l'arrivée d'un cuisinier salarié de la commune.
- * 65 Indemnités et charges de 7 élus (58 400€), SIVU/SIVOM (55 000€ en hausse de 10%), subventions aux associations (10 000€).
- * 66 Intérêts des emprunts (24 400€). Un prêt relais a été nécessaire pour financer la TVA qui n'est remboursée que 18 mois après le paiement des factures et permettre d'attendre le versement des diverses subventions pour la nouvelle école.
- * 023 Capacité d'autofinancement anticipée pour la fin 2024. Ces sommes peuvent rester en section de fonctionnement ou être affectées à la section d'investissement.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Recettes principales :

- * 70 Augmentation des recettes de cantine (dont remboursement par l'État du tarif à 1€).
- * 73 Dotation de la CdA : 72 500€, droits de mutation : 10 000€.
- * 731 Taxes foncières sur le bâti et le non bâti : 650 152€.
- * 74 Dotations de l'État, remboursement de TVA.
- * 75 Loyers des immeubles dont les montants suivent les indices légaux (44 949€), remboursement d'assurance 45 000€ (lors du vote du budget, la commune pouvait espérer être remboursée en partie du montant des travaux de réfection du toit de la salle associative), subventions diverses.
- * 002 Part de l'excédent de fonctionnement de 2023 reportée en 2024.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT : 6 886 647 €

Elle prépare l'avenir et concerne des dépenses à caractère exceptionnel.

Parmi les recettes d'investissement 2024, il est à noter :

- un montant de 350 000€ provenant du budget de fonctionnement ;
- un emprunt de 650 000€ sur 30 ans pour le projet de la nouvelle école ;
- les subventions pour la nouvelle école à hauteur de 3,1 millions d'€ (prêt relais d'un montant maximum de 1,8 million d'€ afin d'attendre le versement des subventions) ;
- des ventes immobilières sur 2 années pour un total de 1,1 million d'€ ;
- un emprunt de 200 000€ pour acheter le local 23 à l'Établissement Public Foncier (EPF) ;
- la taxe d'aménagement rétrocédée par la CdA sur les nouvelles constructions : 65 347€ (montant en baisse de 39% en raison de la crise immobilière).

LES PRINCIPAUX PROJETS D'INVESTISSEMENT POUR 2024

Entretien de voirie, eau pluviale, enfouissement de lignes : **43 246 €**
Reprise de concessions au cimetière : **7 393 €**

Rénovation Aire de jeux : **24 182 €**
(une subvention de 8 622 € est accordée par le département)

Nouvelle école
Construction, études et aléas : **5,113 millions d'€ HT**
(attention, la TVA est payée en 2024 et remboursée par le FCTVA en année N+1, soit fin 2025)

→ Les documents budgétaires sont disponibles dans leur intégralité sur notre site bourgneuf.fr



DÉCHETS : ADOPTEZ LE GESTE CITOYEN !

Jean-Louis Léger

La Communauté d'Agglomération de La Rochelle s'est engagée dans un vaste programme de limitation des déchets pour les réduire de 60 kg par an et par habitant à l'horizon 2030. Pour atteindre cet objectif, différentes mesures seront mises en œuvre pour inciter et aider les usagers à changer leurs pratiques.



L'ENQUÊTE

Préalablement à ces mesures, une enquête sur les déchets sera menée en porte-à-porte entre janvier 2024 et mi-2025 auprès des 110 000 usagers de la CdA, pour préparer les évolutions du service, et vous aider à « faire le tri dans vos habitudes ». Cette enquête servira à mettre à jour les informations et les équipements afin de préparer les usagers aux évolutions de service.

Nous vous remercions par avance de leur réserver le meilleur accueil. N'oubliez pas de demander leurs badges aux agents qui sonnent à votre porte !

CE QUI CHANGE

La CdA vient de changer de prestataire, ce qui a pour conséquence une modification des jours de collecte. Les jours de ramassage sont ainsi modifiés :

POUR LE VILLAGE :

- ordures ménagères (bacs bleus) : collecte le lundi à partir de 5h du matin ;
- emballage et papiers (bacs jaunes) : collecte le mardi à partir de 13h.

POUR LA GABARDELIÈRE :

- ordures ménagères (bacs bleus) : collecte le jeudi à partir de 5h du matin ;
- emballage et papiers (bacs jaunes) : collecte le mardi à partir de 13h.

QUELQUES RÈGLES DE BON SENS

- Ne rien déposer en dehors ou à côté des bacs car cela ne sera pas ramassé.
- En dehors des périodes de collecte, pensez à rentrer vos poubelles, et respectez cette consigne.
- En cas de collecte à partir de 5h du matin, pensez à sortir votre bac la veille au soir.

Et n'oubliez pas, le meilleur déchet reste celui qu'on ne produit pas ! ■

LES ÉLÈVES EN ROUTE VERS LA DORDOGNE

par les CM1-CM2

Du lundi 25 au mercredi 27 mars, 97 élèves de l'école élémentaire du CP au CM2 sont partis dans le Périgord pendant trois jours, pour découvrir et apprendre de nouvelles notions et profiter de la nature, tout en vivant ensemble et en harmonie. Récit.

“À l'aube, nous sommes partis du stade. Cinq heures de route nous attendaient pour rejoindre la Dordogne. Le centre d'hébergement était très agréable et accueillant, entouré de verdure, de bois et surplombant un lac. Au programme : nous avons visité une papeterie datant de 1861 et vu une machine unique au monde, classée monument historique puis nous avons fabriqué du papier. Nous avons construit des cabanes dans la forêt et gravi une tour d'escalade. Lors d'une randonnée dans la nature, nous avons appris à imiter et reconnaître les oiseaux et différencier leurs chants. Nous avons aussi visité la Grotte de Villars : nous avons réalisé de l'art pariétal sur des murs artificiels à partir de modèles ainsi que des dessins au charbon. Nous avons admiré les stalactites, les stalagmites, les colonnes et les macaronis, les draperies et les coulées de calcite. Nous avons observé un spectacle de sons et lumières et des peintures préhistoriques. C'était fantastique de partager ces moments si incroyables ensemble !” La classe découverte en quelques mots : rigolade, très cool, expérience incroyable, l'éclate, excellent, extraordinaire, super, amusant, phénoménal ! ■



incroyable
super rigolade

DÉPARTS À LA RETRAITE BIEN MÉRITÉS !

Didier Leguay

Après de nombreuses années passées au service de la commune, de ses administrés et surtout de ses enfants, Annick Bardin et Martine Guillotin ont, comme on dit “fait valoir leur droit à la retraite”.



Annick Bardin



Martine Guillotin

Annick, employée depuis septembre 1981 comme agent d'entretien et à la cantine tout en assurant quelques heures par semaine à l'école maternelle, a vu cette partie de son travail finir par occuper tout son temps pour devenir ATSEM en 1992. Elle a ainsi effectué la majeure partie de sa carrière à l'école maternelle en duo avec l'enseignante Sylvie Leguay au sein d'une classe qui a vu défiler bien des petits Novibourgeois. Un malheureux accident d'escabeau l'a éloignée de l'école en 2018 pour la retrouver en 2022 jusqu'à sa retraite d'avril 2024.

Arrivée à Bourgneuf en 1986, Martine y a d'abord été assistante maternelle puis animatrice et directrice pour l'Association Familles Rurales, toujours en lien avec les enfants. C'est en 2002 qu'elle a rejoint l'équipe des agents municipaux à mi-temps tout en continuant à travailler avec l'AFR. Les divers postes qu'elle a occupés l'ont amenée à effectuer des remplacements à l'école maternelle ou à la cantine. En août 2022, elle a cessé son activité avec l'AFR et celle avec la Mairie en décembre 2023.

Lors de deux “pots de départ” espacés de quelques semaines, la Municipalité et quelques invités les ont chaleureusement remerciées pour ce précieux travail accompli durant toutes ces années au service des enfants. Très bonne retraite à vous, Annick et Martine ! ■



BIENVENUE À MACALOU !

Marie-France Olivier

Notre village grandit mais le nombre d'assistantes maternelles a diminué de moitié depuis quelques années. Les jeunes parents ont des difficultés pour faire garder leurs enfants ; c'est donc avec plaisir que nous avons vu se créer cette micro-crèche.

Depuis le 2 avril, une équipe solide et professionnelle accueille les enfants âgés de 8 semaines jusqu'à leur entrée à l'école maternelle (3 ans). Ils peuvent être douze au total, du lundi au vendredi entre 7h30 et 18h30.

Tous les jours, Capucine Jeanson (la gestionnaire de cette structure est en formation petite enfance) et Julie Launay (éducatrice de jeunes enfants) font équipe avec Solène Zehraoui et Alexia Berger, toutes les deux titulaires du C.A.P. petite enfance et accompagnent les bambins vers leur épanouissement. Lysiane Bailly (puéricultrice) et Capucine Ros (psychologue) interviennent également à la micro-crèche. Les menus sont élaborés avec l'aide d'une diététicienne. De multiples activités sont proposées aux enfants afin de favoriser leur épanouissement : éveil à l'intérieur de la crèche mais aussi dans le jardin, promenades découvertes dans le bourg, à la bibliothèque communale et visites passerelles vers les écoles maternelles pour les plus grands. Parfois les parents seront sollicités pour accompagner cette joyeuse troupe lors d'une sortie.

Nous souhaitons une belle réussite à MACALOU et beaucoup de joies aux petits enfants. ■

➔ Inscriptions et informations : 21 rue des Gacheteries - 17220 Bourgneuf
www.facebook.com/creche.macalou • www.creche-macalou.fr



MACALOU

Capucine Jeanson, Julie Launay et toute l'équipe MACALOU remercient l'équipe municipale pour son soutien et ses conseils tout au long de la mise en place de ce projet.

Agenda



VIE DU VILLAGE



UN SECOND MÉDECIN À LA MAISON MÉDICALE !

Aurore Bodet

À la suite du départ de la kinésithérapeute, une nouvelle médecin est venue rejoindre l'équipe en place.

Depuis le 4 mars 2024, le Docteur Emmanuelle SALAMEH vous accueille à la maison médicale de Bourgneuf. Sont assurées des consultations de médecine générale pour tous âges du lundi au jeudi sur rendez-vous. Pour prendre rendez-vous, deux possibilités :

- via la plateforme Doctolib
- ou le secrétariat au 05 46 67 18 34

L'ensemble de l'équipe municipale souhaite le meilleur au docteur SALAMEH. ■

SAMEDI 27 AVRIL

Ouverture de la saison
Village de l'Ours Plume

MERCREDI 8 MAI

Cérémonie du souvenir
Place de l'église 10h30
Mairie

DIMANCHE 19 MAI

Troc'plantes - Troc'n Roll
Bourgneuf-Festivités

SAMEDI 25 MAI

Peintres dans la rue
Ours Plume + Arc-en-Ciel

DIMANCHE 2 JUIN

Concert classique
(conservatoire) - *Mairie*

VENREDI 7 JUIN

Estivale du vendredi soir
(Urban Fields) - *Mairie*

DIMANCHE 9 JUIN

Élections européennes
Mairie

VENREDI 14 JUIN

Pose de la première cloison
de la nouvelle école
11h sur le stade

VENREDI 14 JUIN

Estivale du vendredi soir
Spectacle de Danse
AFR + Mairie

DIMANCHE 16 JUIN

Marche-Rando
*Association Jeunes enfants
en inclusion*

VENREDI 21 JUIN

Estivale du vendredi soir
(The Mandarines)
Mairie

SAMEDI 29 JUIN

Fête du village
Mairie + Associations

DIMANCHE 21 JUILLET

Concours sur le stade
Boule en bois

JEUDI 1^{ER} AOÛT

Concert Ondes Classiques
dans l'église - *Mairie*

DIMANCHE 4 AOÛT

Concours sur le stade
Boule en bois

DIMANCHE 1^{ER} SEPTEMBRE

Tournoi 4 P
Tennis de Table

VENREDI 6 SEPTEMBRE

Estivale du vendredi soir
Forum des associations
(Guillaume Roquier chante Dylan)
Mairie + Associations

SAMEDI 14 SEPTEMBRE

Évènement festif
(Place de l'église)
Bourgneuf-Festivités

VENREDI 20 SEPTEMBRE

Estivale du vendredi soir
(Feeling Good) - *Mairie*



9/12
Marché de Noël
Associations / Mairie



16/12
Concert de Noël
A Chœur Battant



20/01
Vœux du Maire
et vin d'honneur



28/01
Repas des aînés
Mairie



10/03
Vide-dressing
Bourgneuf Festivités



4/02
Puces des couturières
Loisirs et créations



16/03
APE Bourgneuf
Loto des écoles



6/04
Jeux d'enquête
Ours Plume

VIE DU VILLAGE
RETOUR EN IMAGES !
merci à tous !



Pour l'aide aux devoirs du soir des enfants, l'AFR recherche des bénévoles. Contactez dir.afr.bourgneuf@gmail.com ou adressez-vous à la mairie qui transmettra. Merci !